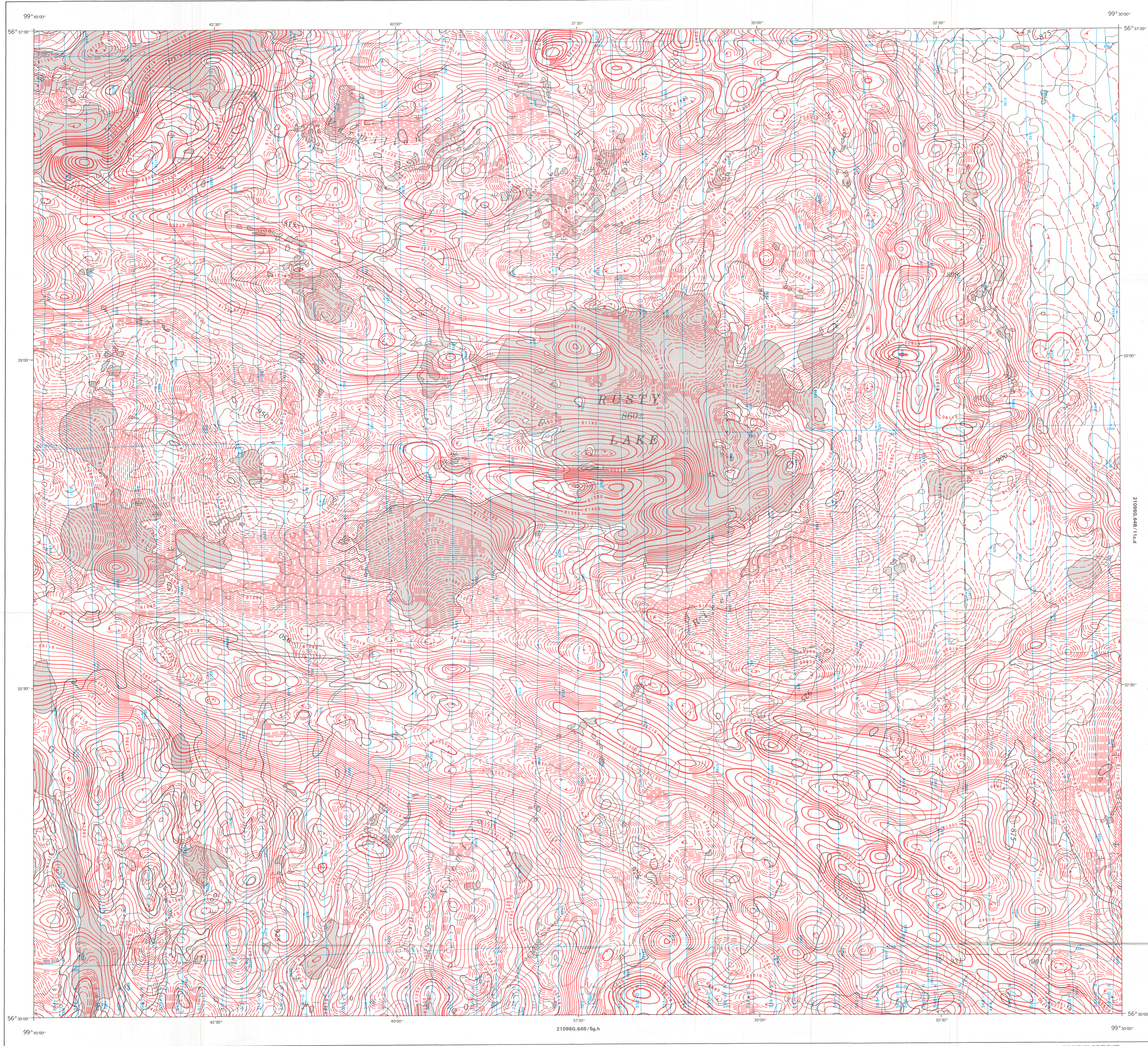


GEOPHYSICAL SERIES
 AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP



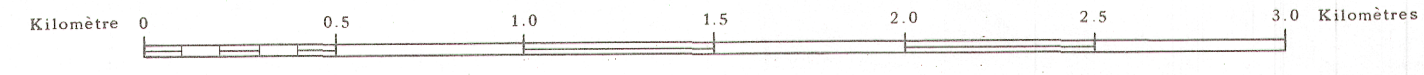
210986,648/5g,h

PUBLISHED 1985 / PUBLIÉE EN 1985

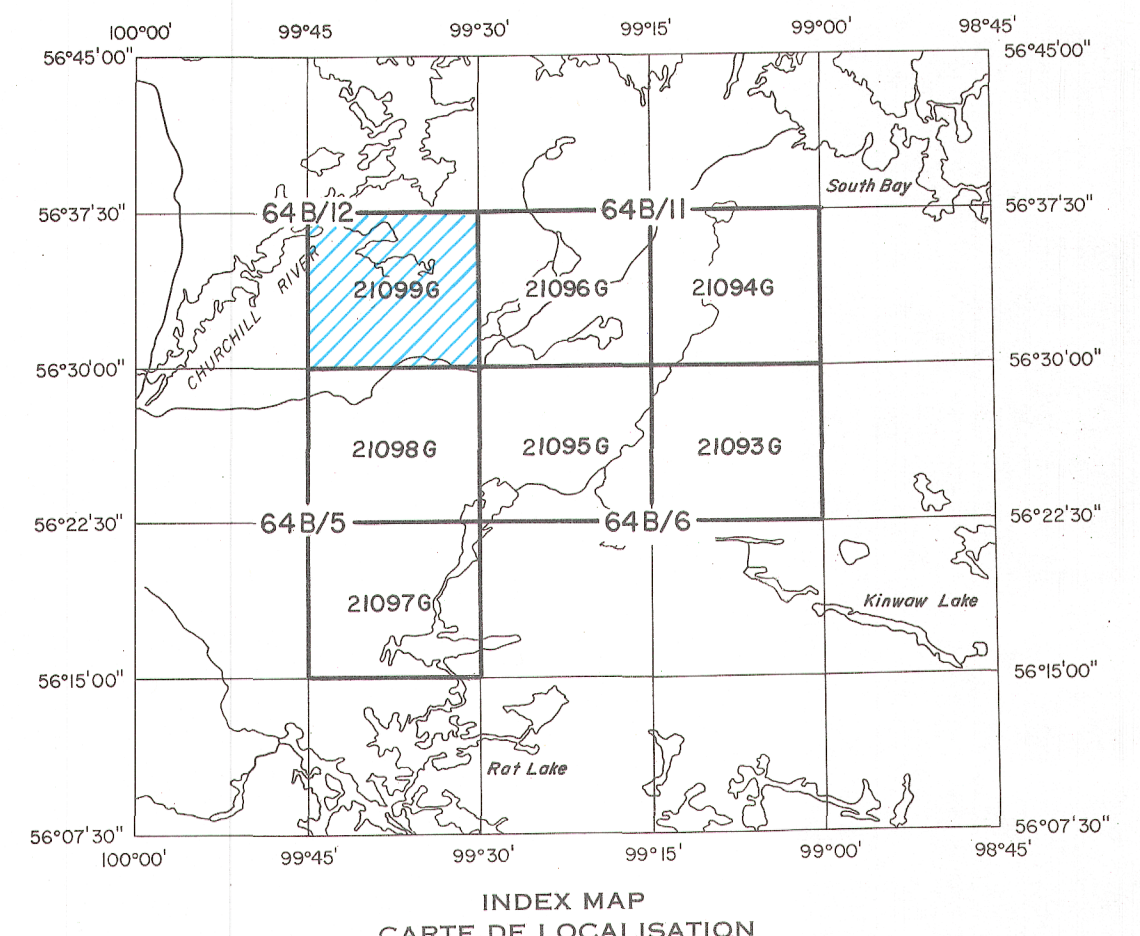
AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP
 CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP 21099 G CARTE
 64B/12a,b
 MANITOBA

SCALE 1:20 000 ÉCHELLE 1/20 000



- ISOMAGNETIC LINES (absolute total field)
 LIGNES ISOMAGNÉTIQUES (valeur absolue du champ total)
- 250 gamma
 - 10 gamma
 - 5 gamma
 - Magnetic depression
 - Dépression magnétique
 - Flight line
 - Flight altitude 150 metres above ground level
 - Altitude de vol 150 mètres au-dessus du niveau du sol
 - 1 gamma = 10⁻⁴ tesla in SI units
 - 1 gamma = 10⁻⁸ tesla in CGS units



INDEX MAP
 CARTE DE LOCALISATION

This map was compiled from data obtained as a result of an aeromagnetic gradiometer survey carried out by Kenting Earth Sciences Ltd. using a Piper Navajo aircraft (registration C-FRWY). Two 0.005 gamma resolution self-orienting cesium vapour magnetometers are mounted in twin tail booms of the survey aircraft and are vertically separated by 1.83 metres. The survey operations were carried out during January and February 1985 at a flight altitude of 150 m mean terrain clearance. The coverage flight line spacing was 300 m. Control lines were flown at an average spacing of 10 km. Flight path recovery was effected using a vertically mounted 35 mm camera.

After editing the survey data, the coordinates of the intersections of traverses and control lines and differences in their magnetic values were printed out for use in the manual levelling analysis. Then, the total field values from the upper magnetometer were interpolated on a 50 m grid and contours were generated using the computer facilities of DataPlotting Services Inc. These contours were then plotted by Kenting Earth Sciences Ltd. No regional correction was made for the earth's magnetic field. The base used for this map was obtained from a 1:50 000 topographical map published by the Department of Energy Mines and Resources, Ottawa.

Copies of this map may be obtained from the Geological Survey of Canada, Ottawa. The survey data used to compile this map is available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été compilée d'après les données enregistrées durant un levé aéromagnétique au gradiomètre, réalisé par la Kenting Earth Sciences Limited, au moyen d'un aéronef du type Piper Navajo, immatriculé C-FRWY. Deux magnétomètres à vapeur de césium, d'une résolution de 0,005 gammes à orientation automatique et séparés verticalement d'une distance de 1,83 m sont montés dans deux longerons jumelés de la queue de l'aéronef utilisé. Les travaux de levé ont été réalisés durant janvier et février 1985 à une altitude de 150 m, hauteur moyenne de vol au-dessus du sol. L'épandement moyen des lignes de vol était de 300 m tandis que les lignes de contrôle ont été volées avec un espacement moyen de 10 km. Le recouvrement des trajectoires de vol a été effectué à l'aide d'une caméra de 35 mm, montée verticalement.

Une fois les données du levé vérifiées, les coordonnées des intersections des lignes de vol des traverses et des lignes de contrôle, ainsi que les différences de leurs valeurs magnétiques, ont été imprimées pour servir à l'analyse manuelle du nivellement. Puis, utilisant les services d'ordinateur de la DataPlotting Services Inc., on a interpolé les valeurs du champ total du magnétomètre supérieur sur une grille dont les carrés mesurent 50 m de côté et on a produit des courbes magnétiques. Ces courbes ont alors été tracées par la Kenting Earth Sciences Limited. Aucune correction n'a été effectuée relativement au gradient du champ magnétique terrestre. La base de cette carte a été reproduite à partir d'une carte topographique à l'échelle de 1:50 000, publiée par le ministère de l'Énergie des Mines et des Ressources, Ottawa.

On peut se procurer des exemplaires de cette carte à la Commission géologique du Canada, à Ottawa. Les données de levé utilisées pour compiler la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût simple de recouvrement et de reproduction des données.